



Hermance - Secteur 1

fiche RAC-HER-0091

Recensement architectural du canton de Genève (RAC-2018). Chef de projet: Frédéric Python. Mandataires: Atelier Archiplein et Karina Queijo. Auteurs: Angela Durruthy Colas Bédât, Francis Jacquier, Karina Queijo, Bruno Santos, Marikit Taylor, Catherine Theiller. Evaluation patrimoniale: commission scientifique de suivi, 1er février 2019. © Office du patrimoine et des sites.

Maison rurale - Passage du Lac 7

Hermance

Passage du Lac 7

Parcelle: 28:2381

Bâtiment GE: 783

EGID: 295082861



Evaluation

Valeur: Exceptionnel

Description

Maison située dans le Bourg-Dessous d'Hermance, déjà cadastrée en 1731. Elle se situait alors sur une parcelle englobant également une place, ainsi que le bâtiment de l'actuelle rue des Galeries 15, à l'est; le tout appartenait à George Moutelet. La division actuelle en deux parcelles bâties est déjà cadastrée en 1809; la maison du passage du Lac 7 appartenait alors à Jean Louis Vionny.

La maison, située face au lac, est flanquée, au nord, par le passage du Lac et le corps de bâtiment qui l'enjambe (ruelle des Galeries 15B), et est contiguë à la ruelle des Galeries 15 à l'est, et au quai d'Hermance 16 au sud. De plan rectangulaire, elle s'élève aujourd'hui sur deux étages sur rez-de-chaussée, couverts par un toit à deux pans englobant également le bâtiment 57 (ruelle des Galeries 15). L'aire correspondant au bâtiment 783 est située du côté occidental.

La maison, qui forme un ensemble avec celle de la ruelle des Galeries 15 (voir fiche), présente de nombreux vestiges médiévaux tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'analyse archéologique - menée en 2000, à l'occasion de la réhabilitation de la maison en 2001 - a permis de préciser leur datation (Deuber 2002). La partie la plus ancienne de la maison est constituée par son mur sud - mitoyen avec la maison du quai d'Hermance 16 -, haut de 5,50 m et composé en boulets de rivière. Celui-ci se poursuivait originellement vers l'ouest en direction du lac (traces d'arrachement encore visibles) et du côté est, se retournait vers le sud (servant alors d'appui aux maisons voisines) (Deuber 2002); l'angle présente une chaîne en blocs de molasse. Ce mur pourrait dater du XIIIe siècle. La maison du Passage du Lac 7 a été construite contre ce premier mur au XIVe siècle. Sa façade occidentale, côté lac, est percée, au rez-de-chaussée, d'une porte en plein cintre menant au cellier et d'une fenêtre chanfreinée; à l'intérieur, une armoire à linteau sur coussinets concaves prend place entre la fenêtre et la porte. Le 1er étage a été rétabli en 2000 dans un état proche de celui qui devait être le sien à l'époque médiévale, c'est-à-dire avec une fenêtre centrale géminée, à linteau sur coussinets à double cavet (l'embrasure médiévale originale est encore partiellement conservée), flanquée, à droite, d'une petite fenêtre à encadrement chanfreiné; à gauche s'ouvre une fenêtre à encadrement droit, documentée en 1870 avec un linteau à double accolade (dessin de Paul Decrue); d'après Deuber (2002), cette composition remonte cependant probablement au XIXe siècle,

puisque cette ouverture vient déranger, à l'intérieur, l'emplacement d'une armoire jumelle médiévale. L'accès à la maison se fait par la façade nord, par une porte à encadrement de molasse appareillée à linteau sur coussinets convexes, située au 1er étage et desservie par un escalier extérieur. La fenêtre gothique à accolade aveugle qui se trouve sur sa gauche était encore bouchée au début du XXe siècle. Toujours selon Deuber (2002), le mur de refend qui sépare la maison du passage du Lac 7 de celle des Galeries 15 a été édifié en deux temps: au rez-de-chaussée, où il est percé d'un passage menant à l'actuelle maison des Galeries 15, le mur est lié au mur pignon; à l'étage, il en est nettement différencié, témoignant que les deux maisons aujourd'hui distinctes, n'en formaient qu'une à l'époque médiévale. L'aspect de la façade côté lac atteste que cette maison n'était pas directement adossée au mur d'enceinte de la ville; le tracé de ce mur passait probablement plus à l'ouest, dans le jardin, à l'emplacement où se situait l'ancien Café du Léman, aujourd'hui démoli (Ruffieux 2017).

Entre le XVe et le XVIe siècle, plusieurs aménagements ont été effectués à l'intérieur du bâtiment (Deuber 2002): le milieu du XVe siècle voit la réfection du solivage du cellier (daté par dendrochronologie de 1441-1442 ou peu après) et de l'étage, avec poutres moulurées (daté par dendrochronologie de l'hiver 1444-1445), l'aménagement d'une niche à rayonnages de bois dans le passage percé et préalablement bouché du mur de refend, au rez-de-chaussée (datée par dendrochronologie de l'hiver 1444-1445). Une cheminée a été installée à l'étage, peut-être vers 1531-1532 (datation dendrochronologique d'une solive semblant avoir servi d'appui à l'âtre) (cheminée déplacée peut-être au XIXe siècle), tandis qu'une pièce de charpente en remploi dans la cave est millésimée "1567". Un graffiti représentant une barque à mâât avec un pêcheur et une inscription ("NAICHE [?] Jean R.") a été gravé sur le linteau de la chaudane.

Lors des derniers travaux, en 2000, de nombreux enduits anciens ont été conservés; les menuiseries et les garde-corps ont également été modifiés.

Inscriptions

1567

Chronologie

1731 - Cadastration

- (en 1731) : Maison et place
- Propriétaire(s): MOUTELET George

Sources

- Archives départementales de Haute-Savoie - 1 C d 215-B copie, 1500 - Mapped sarde (plan), Hermance
- AEG - D Rg 36, 1500 - Mapped sarde (registre), Hermance

1809 - Cadastration

- (en 1809) : Maison
- Propriétaire(s): VIONNY Jean Louis

Sources

- AEG - Cadastre E 3, Hermance, section A, 274
- AEG - Cadastre E Rg 20, Hermance, section A, 274

1849 - Cadastration

- (en 1849) : 57bis, logement, maçonnerie, 96m2
- Propriétaire(s): PIUZ Jean François

Sources

- DCMO, Archives du cadastre - Registres comptes bâtiments, Hermance, 115

1933 - Construction

- DD 4125 (le 15.03.1933) : Construction annexe
- Requéant(s): TRÉAND L.

- Propriétaire(s): PIUZ J.-F.

Sources

- Base ITHA - DD 4125

1944 - Transformation

- DD 17639 (le 12.12.1944) : Transformation et construction escalier
- Architecte(s): TRÉAND Louis
- Propriétaire(s): PIUZ Jean François

Sources

- Base ITHA - DD 17639

1996 - Transformation

- APA 12120 (le 31.07.1996) : Transformation - rénovation d'un café-restaurant
- Architecte(s): RIEBEN Pierre-Antoine
- Propriétaire(s): PIUZ Jacques

Sources

- Base SAD - APA 12120

1996 - Transformation

- DD 94309 (le 03.12.1996) : Transformation et rénovation d'une maison villageoise - jours en toiture
- Architecte(s): HIRSCHI Christa
- Propriétaire(s): PIUZ Jacques

Sources

- Base SAD - DD 94309

2000 - Transformation

- DD 94309 (le 14.11.2000) : Modifications intérieures, façade et fenêtres du projet
- Architecte(s): HIRSCHI Christa
- Propriétaire(s): PIUZ Jacques

Sources

- Base SAD - DD 94309

Bibliographie

- Ackermann, Isabelle, Hans-Moevi, Marta, Roland, Isabelle et Schaetti, Nicolas, Recensement de la maison rurale, base de données inédite, Office du patrimoine et des sites, 1997-2005, fiche HER-96
- Bory, Monique (dir.), Recensement architectural du canton de Genève: Commune d'Hermance, 1978, fiche 96
- Bujard, Jacques, Hermance, 1247-1997 : une ville neuve médiévale. In: Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. Genève, T. 25, 1997, p. 71
- Deuber, Gérard, Hermance, ruelle des Galeries 15B. Une maison gothique au front du lac, in: Genava, n.s. 50, 2002, pp. 389-396
- Jean Terrier, Découvertes archeologiques dans le canton de Genève en 2008 et 2009, dans: Genava, n.s. 58, 2010, p. 149-182, pp. 171-172
- Guide artistique de la Suisse, Tome 4a: Jura, Jura bernois, Neuchâtel, Vaud, Genève, Société d'histoire de l'art en Suisse, 2011, p. 532
- Ruffieux, Philippe, «Nouvelles données sur le front lacustre de la ville neuve d'Hermance», in Patrimoine et

- Dossier SCA He 15

Iconographie



Façade ouest : de gauche à droite, bât. 484 et bât. 783



Façade ouest



Façade ouest



Façade ouest : à gauche, bât. 484 ; à droite, bât. 783



Façade ouest, baies du 1er étage



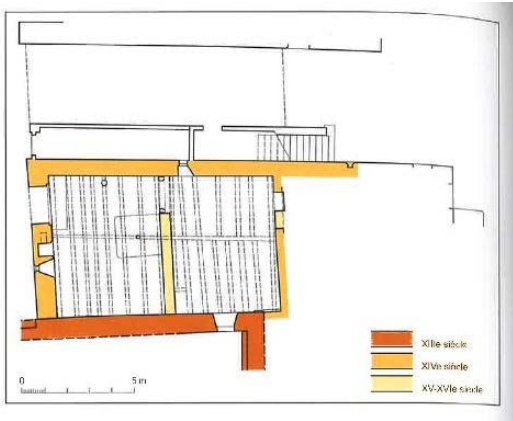
Détail façade ouest, emplacement de porte de grange à arc plein-cintre



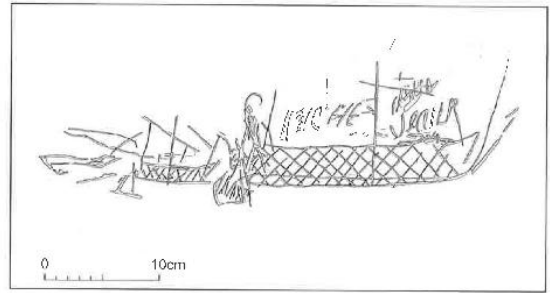
Façade ouest, détail du rez-de-chaussée



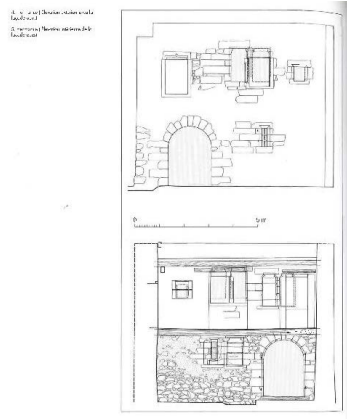
Entrée par la façade nord



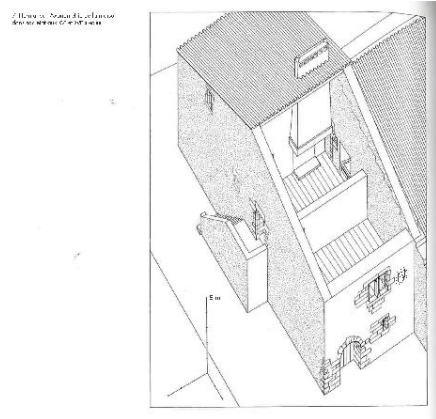
Plan du rez-de-chaussée



Relevé d'un graffiti sur la chaudane



Relevé de la façade ouest, extérieur et intérieur



Axonométrie de la maison dans son état du XV^e/XVI^e



Date de génération : 2019-07-16